

DESCRIPTION

Peinture aqueuse 100 % acrylique pour peindre les murs en extérieur, qui peut être appliquée en intérieur. Ses principales caractéristiques sont:

- bonne applicabilité
- bonne opacité
- bonne durabilité

Recommandée pour l'application sur n'importe quel support habituellement utilisé dans le domaine du génie civil, notamment sur plâtres, enduits, béton, brique, pierre et autres.

CARACTERISTIQUES

Aspect:	Lisse
Teinte:	Blanc et couleurs
Viscosité (ASTM D562):	115 ± 5 UK ^{a)}
Extrait sec en poids (ISO 3251):	56 ± 2 % ^{a)}
Masse volumique (EN ISO 2811-1):	1,43 ± 0,03 g/mL ^{a)}
COV (Composés Organiques Volatils):	Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/a): 30 g/L. Ce produit contient au maximum 9 g/L de COV.
Conditionnement:	3 ans stocké en emballage d'origine, à l'intérieur, entre 5 et 40 °C.

^{a)} Pour la couleur blanche

CERTIFICATS ET TESTS

Classification selon la EN 1062-1 - Produits de peinture et systèmes de revêtements pour maçonnerie et béton extérieurs:

Brillant (EN ISO 2813):	Classe G ₃
Epaisseur du film sec (ISO 3233):	Classe E ₂
Taille du grain (ISO 787):	Classe S ₁
Perméabilité à la vapeur d'eau (EN ISO 7783):	Classe V ₁
Perméabilité à l'eau en état liquide (EN 1062-3):	Classe W ₁

Classification selon la EN 13300 - Produits de peinture et systèmes de peinture en phase aqueuse pour murs et plafonds intérieurs:

Brillant (EN ISO 2813):	Très Mat
Taille du grain (EN 21524):	Fin
Résistance au frottement humide (ISO 11998):	Classe 2
Opacité (ISO 6504-3):	Classe 2 ^{a)}

"Qualité de l'air intérieur" selon la réglementation française (ISO 16000):

Classification selon la NF T 36-005: Famille I – Classe 7b2

^{a)} Pour un rendement pratique du 6,0 m²/L (2 couches)

Il est recommandé de vérifier périodiquement les actualisations de cette fiche technique CIN assure que ses produits sont conformes aux spécifications données dans ses fiches techniques. Les conseils techniques donnés par CIN avant ou après la livraison des produits sont donnés seulement à titre indicatif, de bonne foi et dans la limite de ses connaissances au moment où il les donne. En aucun cas ils ne peuvent engager la responsabilité de CIN. Les réclamations seront seulement acceptées si relatives à un défaut de fabrication ou d'une non conformité par rapport au bon de commande. La seule obligation de CIN sera, respectivement, le remplacement ou le remboursement du prix déjà payé de la marchandise défectueuse ou le remplacement du produit défectueux. CIN n'accepte pas la responsabilité pour toute autre perte ou dommage. Toutes les ventes de CIN sont régies par ses 'conditions générales de vente' dont la lecture est recommandée.

PREPARATION DE LA SURFACE

Tous les supports doivent être sains, secs, propres et solides.

Supports neufs en intérieur: Sur des supports friables ou poussiéreux, broser et, ensuite, appliquer une couche de Primaire Cinolite (réf. 54-850). Sur des supports alcalins appliquer une couche de Primaire Cinolite HP (réf. 10-850). Sur des plâtres projetés et des plaques de plâtre, appliquer une couche de Primaire EP/GC 300 (réf. 10-600).

Enduits de ciment neufs en extérieur: Attendre jusqu'au séchage total du ciment, qui se fait dans l'espace d'environ 1 mois. Brosser, si nécessaire, pour éliminer des particules détachées non adhérentes. Appliquer une couche de Primaire Cinolite (réf. 54-850).

Supports préalablement peints: En intérieur, brossé pour enlever l'ancienne peinture non adhérente, refaire les zones abîmées avec Hantek (réf. 15-950) et procéder comme indiqué pour les supports neufs. En extérieur, faire un nettoyage soigneux avec jet d'eau sous pression ou broser pour enlever l'ancienne peinture non adhérente; refaire les zones abîmées y procéder comme indiqué pour les enduits de ciment neufs. Quand la peinture antérieure présente du farinage, appliquer une couche de Primaire Cinolite Incolore (réf. 54-852).

Supports préalablement enduits de chaux: En intérieur, brossé soigneusement. En extérieur, faire un lavage avec jet d'eau sous pression. Si le support est totalement sans chaux, appliquer une couche de Primaire Cinolite (réf. 54-850), sinon appliquer une couche de Primaire Cinolite Incolore (réf. 54-852).

Supports avec des taches sèches d'humidité, nicotine, fumée de foyer ou d'incendie: Brosser et appliquer une couche Aquaprimer (réf. 12-830).

Supports contaminés avec moisissures et algues: Traiter avec Décontaminant Artbiose (réf. 18-220).

MISE EN ŒUVRE

Conditions de l'environnement:	Température - supérieure à 5 °C Humidité relative - inférieure à 80 % Température du support - 2 à 3 °C au-dessus du point de rosée Ne pas appliquer la peinture sur des supports très chauds du fait de l'exposition au soleil ou il est susceptible de pleuvoir pendant la période de séchage.
Procédé d'application:	Brosse, rouleau anti-goutte et pistolet airless. Dans le cas d'application avec pistolet airless il est recommandé d'utiliser une buse de 0,38 à 0,48 mm (0,015 à 0,019 pouces).
Préparation du produit:	Agiter jusqu'à homogénéisation complète
Dilution:	Brosse et rouleau anti-goutte: diluer la première couche avec 10% d'eau et les couches suivantes avec 5% d'eau. Pistolet airless: si nécessaire, diluer avec 5 % d'eau.
Nombre de couches:	2 à 3
Rendement pratique:	10 à 14 m ² /L par couche (Selon le type du support et les conditions d'application)
Temps de séchage: (à 20 °C et 60 % d'humidité relative):	Hors poussière – environ 30 minutes Recouvrable – environ 4 heures

SECURITE, SANTE ET ENVIRONNEMENT

Il est recommandé de lire l'étiquette sur l'emballage et la fiche de données de sécurité du produit.

Il est recommandé de vérifier périodiquement les actualisations de cette fiche technique CIN assure que ses produits sont conformes aux spécifications données dans ses fiches techniques. Les conseils techniques donnés par CIN avant ou après la livraison des produits sont donnés seulement à titre indicatif, de bonne foi et dans la limite de ses connaissances au moment où il les donne. En aucun cas ils ne peuvent engager la responsabilité de CIN. Les réclamations seront seulement acceptées si relatives à un défaut de fabrication ou d'une non conformité par rapport au bon de commande. La seule obligation de CIN sera, respectivement, le remplacement ou le remboursement du prix déjà payé de la marchandise défectueuse ou le remplacement du produit défectueux. CIN n'accepte pas la responsabilité pour toute autre perte ou dommage. Toutes les ventes de CIN sont régies par ses 'conditions générales de vente' dont la lecture est recommandée.